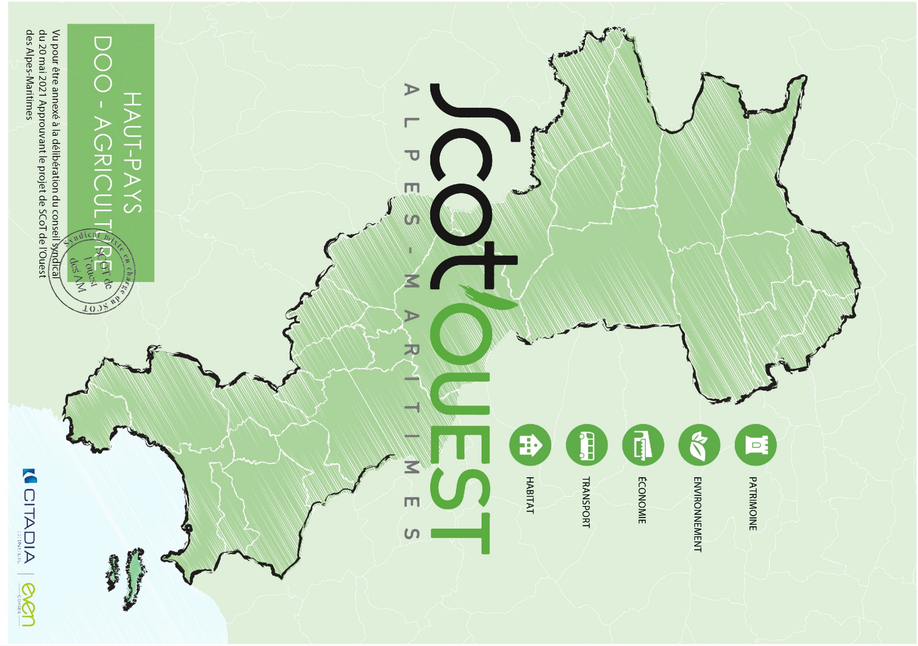

HAUT-PAYS
DOO - AGRICULTURE

Vu pour être annexé à la délibération du conseil syndical du 20 mai 2021 Approuvant le projet de SCoT de l'Ouest des Alpes-Maritimes

Syndicat Mixte du SCOT Ouest Alpes-M

N

Echelle : 1 / 30 000e

0 1 2 km

Forêt Domaniale du Haut Estéron
Rochers de Notre-Dame
D2211A
Forêt Domaniale du Haut Estéron
Forêt Domaniale du Haut Estéron
Montagne de Charamel
Ubac de Tra Castel
D305
D2211
Forêt Domaniale de la Gironde
Forêt Domaniale de Bleine
Montagne de Bleine
Bois de Pugnafort
D3
L'Ubac des Quatre Tours
D3
Forêt Domaniale de Bas Thorenc
D79
Le Défens de la Montagne
D2211
L'Ubac
D6085
D6085-Route Napoléon
Montagne de l'Audibergue
D3
Bois de Thiey
Plateau de Caussols
Forêt communale de Briasq
D3
Le Doublier
Bois des Malines
Col de la Lèque
D6085-Route Napoléon
Les Biens Chaud
D4
Le Pré d'en Bertrand
Bois d'Amon
D34
Le Pilons du Ribas

1 Plaine de Collongues
2 Plan du Briançonnet
3 Plaine de Saint-Auban
4 Plan de Valderoure et du Bas Thorenc
5 Plaine de Caille-Séranon
6 Vallon de la Moulière
7 Plan d'Escragnolles
8 Plaine de la Siagne

O-1.1 / Identifier et préserver les milieux agricoles du territoire
- Préserver et pérenniser les espaces agricoles emblématiques
- Protéger l'intégrité des espaces agricoles structurants
- Maintenir et valoriser les espaces agricoles stratégiques
- Sauvegarder la fonctionnalité des espaces à forts enjeux environnementaux
- Garantir la viabilité agricole des espaces sous pression urbaine

O-1.2 / Mettre en place une stratégie durable de protection des milieux agricoles
- Privilégier les organisations en hameau agricole
- Assurer la préservation des zones paysagères emblématiques du PNR

O-1.3 / Soutenir et développer les activités agricoles sur le territoire
- (Re)Mettre en valeur les espaces au potentiel de reconquête accru
- Soutenir les activités pastorales et maintenir les milieux associés
- Renouer avec les circuits courts en tissant une relation producteur/consommateur